

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018

Date de la convocation : 14 Septembre 2018

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Suivi des travaux et projets en cours
- Aménagement de bâtiments destinés à recevoir des services de soins et commerces : choix du maître d'œuvre
- Antenne-relais de téléphonie mobile
- Convention avec Vendée Eau pour le renouvellement d'un poteau d'incendie aux Loges
- Convention constitutive du groupement de commandes pour l'accord-cadre « balayage mécanique des voies »
- Convention constitutive du groupement de commandes pour le renouvellement des marquages routiers
- Convention avec la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise pour la gestion du transport scolaire pour l'année 2018 – 2019
- Convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une sécurisation de réseau électrique (la Croix Méraud et la Chopinière)
- Modification des statuts de la Communauté de Communes Pays de Fontenay – Vendée
- Plan partenarial de Gestion de la demande locative sociale et d'information des demandeurs (PPG)
- Rapport annuel du délégataire pour l'assainissement – année 2017
- Indemnité de conseil au trésorier
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, SPENNATO Fabienne

Absente excusée : BOBINEAU Marinette

Absent(e)s : ROYER Stéphanie, BELOUIN Jacky (présent au point « Questions diverses »)

Secrétaire de séance : SABOURAUD Damien

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

## **1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

- **Logements « Résidence du Levant » :** Monsieur le Maire se réjouit de la fin des travaux : enrobé, bordures, et pose de CC1 pour les eaux pluviales. Monsieur le Maire fait noter qu'il reste des aménagements à terminer par Vendée Logement. Les travaux des espaces verts seront réalisés quand la météo le permettra. Monsieur le Maire expose le projet d'un coin « détente » avec l'installation d'un kiosque et d'une table. Monsieur le Maire précise que la décision revient à la Commission Espaces Verts.

- **Parking Rue des Juifs :** Monsieur le Maire rapporte les différents échanges avec ENEDIS pour retirer le compteur électrique : après un mail annonçant le retrait du compteur pour la mi-juillet, ENEDIS annonce leur intervention le 22 novembre. Même si Monsieur le Maire a appuyé l'urgence des travaux, ENEDIS est restée sur ses positions. Monsieur le Maire espère toutefois que les travaux débiteront avant la fin d'année.

- **Travaux de canalisation Rue des Juifs :** Monsieur le Maire annonce que les travaux de remplacement de la canalisation principale débiteront semaine 39, pour une durée de 5 semaines.

## **2 – AMÉNAGEMENT DE BÂTIMENTS DESTINÉS À RECEVOIR DES SERVICES DE SOINS ET COMMERCES : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE**

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'est entretenu, avec les membres de la Commission Bâtiments, avec les 3 architectes retenus après l'ouverture des plis : KONICO de Nantes, THIBAUD-POCHON de Fontenay-le-Comte et la SARL ARCHITECTURE de l'Aiguillon-sur-Mer – Luçon.

L'ensemble des élus décide de retenir l'entreprise THIBAUD-POCHON pour un montant de 39 432€ HT, à l'unanimité.

## **3 – ANTENNE – RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE**

- **TDF – Free :** Monsieur le Maire annonce que la convention passée avec l'ONF a été envoyée à TDF pour annoncer le début des travaux. Monsieur le Maire informe les élus qu'un nouveau souci juridico-administratif freine l'avancée du projet : un avenant à la convention doit être signé entre TDF, l'ONF et la Commune pour autoriser TDF à réaliser les travaux. Monsieur le Maire a demandé à M. COURTOT de faire signer rapidement cet avenant.

- **Orange :** Monsieur le Maire informe les élus du changement d'interlocuteur qui doit venir se présenter en mairie prochainement. La société Orange a demandé à ce que les courriers des opposants au projet de l'antenne lui soient envoyés.

#### **4 – CONVENTION AVEC VENDÉE EAU POUR LE RENOUELEMENT D'UN POTEAU D'INCENDIE AUX LOGES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une canalisation au débit d'eau faible par rapport à la norme et qu'un poteau d'incendie vétuste doivent être changés.

L'ensemble du conseil municipal accepte de signer la convention pour ces travaux pour un montant de 1 100€ HT.

#### **5 – CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACCORD – CADRE « BALAYAGE MÉCANIQUE DES VOIES »**

Monsieur le Maire présente la convention à signer avec la Communauté de Communes pour appartenir au groupement des commandes de prestation de balayage mécanique des voies.

A l'unanimité, les élus approuvent la convention.

#### **6 – CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE RENOUELEMENT DES MARQUAGES ROUTIERS**

Monsieur le Maire n'ayant pas le document en sa possession, ce point est reporté.

#### **7 – CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE SÈVRE AUTISE POUR LA GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018 – 2019**

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes assure la gestion administrative du service de transport scolaire pour les élèves du secondaire.

L'ensemble du conseil municipal adopte cette convention.

#### **8 - CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DE RÉALISATION D'UNE SÉCURISATION DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE (LA CROIX MÉRAUD ET LA CHOPINIÈRE)**

Monsieur le Maire rappelle que la participation de la commune pour ces travaux s'élève à 2 758€.

Les membres du conseil municipal acceptent la signature de cette convention.

#### **9 – MODIFICATION DES STATUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTEANY – VENDÉE**

A l'unanimité, l'ensemble des élus accepte la modification des compétences pour l'enfance et la jeunesse, notamment le centre de loisirs ; et la modification des statuts de la Communauté de Communes conformément à la demande des services préfectoraux suite au

transfert, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, des compétences GEMAPI et Eau comme le prévoit les dispositions de la loi NOTRe.

## **10 – PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE LOCATIVE SOCIALE ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS (PPG)**

Madame TOUTAIN présente le contenu de ce plan : la Communauté de Communes va gérer les dossiers des demandeurs de locations. Quand un logement sera libre, le dossier du candidat devra être envoyé à la Communauté de Communes ; la Commune, quant à elle, gardera un droit de regard mais la décision revient à la Communauté de Communes (en référence à la loi ALUR).

L'ensemble des élus approuve ce plan, à l'unanimité.

## **11 – RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2017**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel de la SAUR (chiffres, principaux travaux réalisés dans l'année, présentation de l'entreprise, consommation...) qui est en lecture libre pour les élus.

## **12 – INDEMNITÉ DE CONSEIL AU TRÉSORIER**

Monsieur le Maire rappelle que M. VIGUIER Eric a succédé à Mme LE DIAURÉ Sandrine, à la Trésorerie de Fontenay-le-Comte.

Les membres du conseil municipal sont d'accord pour poursuivre le versement de l'indemnité au trésorier.

## **13 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Rentrée scolaire :** Monsieur le Maire se réjouit de la légère augmentation des effectifs (73 élèves). Monsieur le Maire fait le bilan de cette rentrée : les 3 enseignantes sont présentes à 80%, une 4<sup>ème</sup> complète leur temps. Les travaux prévus (peinture, WC, grand nettoyage...) ont été réalisés durant les vacances d'été. M. GORALCZYK souligne le besoin de changer une fenêtre cassée par les intempéries.

Monsieur le Maire rapporte qu'une nouvelle organisation à la cantine a été faite afin de répartir au mieux les tâches entre les agents.

Madame TOUTAIN annonce que l'organisation de l'aide aux devoirs est en train de se planifier : cela se déroulerait les mardis et jeudis. Madame TOUTAIN attend le retour de la Directrice pour prévenir les bénévoles.

Monsieur le Maire conclut en invitant les élus à l'assemblée générale du CPE, le jeudi 4 octobre à 20h30, dans la classe de Mme Logeais.

- **Projet SARL Kristensen :** Depuis sa dernière offre, Monsieur le Maire n'a pas de retour. Monsieur le Maire propose de leur envoyer un dernier courrier avec une date butoir pour la réponse. Passé cette date, le projet de lotissement débutera sans la SARL Kristensen.

- **Travaux des ERP :** Monsieur le Maire annonce que la fin des travaux approche. Il note cependant que le marquage au sol sur le parvis de l'église pour les mal-voyants n'est pas fait.

Pour les travaux de la salle Jean-Louis Ripaud, Monsieur le Maire est surpris de la condamnation d'un escalier (contrairement à ce qui était prévu). Monsieur le Maire s'impatiente de ne pas recevoir de devis pour la réparation de la chaudière alors que la saison hivernale approche.

- **Contrôle assainissement au terrain du Pruneau :** Monsieur le Maire informe les élus que les sanitaires ne sont plus conformes ; le rapport du contrôle rappelle une mise aux normes obligatoire.

- **Réunion de l'office de tourisme :** Monsieur le Maire rapporte le bilan de la fréquentation touristique. Dans l'ensemble, la fréquentation a augmenté légèrement par rapport à 2017. A Mervent, la base de loisirs attendrait, d'ici la fin de l'année, environ 20 000 passages. Quant au Parc de Pierre Brune, malgré une petite baisse en juillet, les visiteurs ont été plus nombreux sur l'arrière-saison. Monsieur le Maire n'a pas eu de retour de la fréquentation du Zoo.

Selon les chiffres de l'office de tourisme, la fréquentation du point info de Foussais-Mervent a été en baisse par rapport à celui de Vouvant.

Monsieur le Maire a fait part à l'office de tourisme de Fontenay-le-Comte des problèmes de balisage des chemins pédestres et cyclistes. Beaucoup de personnes se sont plaintes et perdues...

Monsieur le Maire fait le point sur l'aire de camping-cars : le manque d'ombre a été signalé. L'office de tourisme de Fontenay-le-Comte voudrait mettre en place un système d'accueil au niveau de l'aire, en privilégiant plus la qualité que la quantité (le Sud-Vendée compte beaucoup d'aires de camping-cars).

- **Bilans des manifestations estivales :** Monsieur le Maire rappelle la réunion de bilan de la soirée du 13 juillet qui aura lieu le 10 octobre à 20h30.

-Monsieur le Maire évoque les 2 concerts ; celui du 14/08 n'a pas eu le succès escompté.

-Monsieur le Maire félicite M. LARDY du travail fourni lors du Championnat de Canicross, les 15 et 16 septembre. Toutefois, il regrette le manque de diffusion de la part de l'association entraînant moins de visiteurs que prévus mais les retours sont très positifs. M. LARDY en profite pour rapporter les remerciements de la société canine envers la Commune pour sa disponibilité. Monsieur le Maire rajoute qu'à ce sujet, le tarif de la location de la salle Jean-Louis Ripaud appliqué est celui du tarif « association de Mervent » soit 250€ au lieu de 520€.

-Monsieur le Maire regrette le nombre important de démissions au sein de l'association « La Rando Merventaise ». Suite à la réunion d'information, quelques bénévoles ont intégré l'association permettant ainsi sa poursuite.

-Monsieur le Maire annonce que la plaque du souvenir de l'AFN a été posée au niveau de l'église.

-Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre des habitants du lieu-dit « Les Loges ». Selon les habitants, beaucoup de voitures circulent et/ou se stationnent au niveau de leur maison. Ils demandent la pose de panneaux pour limiter le flux de voitures. Monsieur le Maire va réfléchir à cette demande.

-Monsieur le Maire rappelle les dates clés pour la fin d'année : il attend la recomposition du bureau du CPE pour savoir si la fête de Noël est maintenue. Le repas des aînés est prévu le samedi 8 décembre. Enfin, Monsieur le Maire se pose la question de l'engagement de la municipalité pour le Merventhon et savoir quelles sont les associations prêtes à s'investir dans cette manifestation. Les élus émettent l'idée de trouver une nouvelle animation pour attirer plus de participants.

Monsieur le Maire termine par évoquer la fin du contrat de Mme Bégué (échu au 16 octobre 2018). Avec l'accord des élus, Monsieur le Maire propose de la nommer stagiaire pendant un an.

Madame TOUTAIN annonce que l'opération « Nettoyons la nature » est relancée cette année, mais réalisée uniquement par l'école, le 28 septembre.

Madame TOUTAIN annonce que les animations durant la Quinzaine Bleue auront lieu à Foussais Payré le 17 octobre.

Des élus soulèvent le problème de la benne à cartons. Monsieur le Maire rappelle au civisme des professionnels afin de ne pas laisser les cartons à côté de la benne. Un devis pour une benne compactante électrique va être demandé.

Monsieur SABOURAUD rapporte les remerciements de L'USAV pour la subvention exceptionnelle versée par la Commune.

La séance est levée à 23h15

**Prochaine réunion de conseil : le Vendredi 19 Octobre 2018, à 20h30.**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

BOBINEAU Joël

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

SPENNATO Fabienne :